

COLLOQUE

QUITTER LA FONCTION PUBLIQUE?

*Démissions et évictions
de la fonction publique:
actualités*

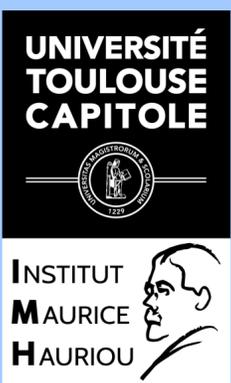
Jeudi 6
février
2025

9h - 17h



Université de Toulouse
Capitole, Amphithéâtre
E-MAURY (ARSENAL)

Co-direction : Pierre Esplugas-Labatut,
professeur de droit public à l'Université Toulouse
Capitole et **Antony Taillefait,** professeur de droit
public à l'Université d'Angers



INFORMATIONS ET
INSCRIPTIONS



PROGRAMME

Quitter la fonction publique ?

Démissions et évictions de la fonction publique : actualités

Université de Toulouse Capitole, Amphithéâtre Maury (E) : Jeudi 6 février 2025

Co-direction : **Pierre Esplugas-Labatut**, professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole et **Antony Taillefait**, professeur de droit public à l'Université d'Angers

La fonction publique française est travaillée par des transformations législatives et réglementaires d'ampleur depuis plusieurs décennies et par des changements politiques plus récents. La question de la cessation des fonctions publiques est devenue plus centrale tant pour les pouvoirs publics – lesquels ont remis à l'agenda des réflexions sur le régime des licenciements (Projet de loi *Guérini* « pour l'efficacité de la fonction publique ») – que par les agents publics amenés à rompre de plus en plus le lien de fonction publique, démontrant en particulier l'affaiblissement du mobile du service de l'intérêt général et en creux le défaut d'attractivité de la fonction publique.

MATINEE

9h : (20 mn) Ouverture par **Hugues Kenfack**, président de l'Université Toulouse Capitole, **Mathieu Poumarède**, doyen de la faculté de droit de Toulouse, **Mathieu Carpentier** et **Vincent Dussart**, co-directeurs de l'Institut Maurice Hauriou

9h20 : (10 mn) Présentation du colloque par **Pierre Esplugas-Labatut**, professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole et **Antony Taillefait**, professeur à l'Université d'Angers

(20 mn) **Marc-Olivier BARUCH**, Directeur d'études EHESS : *Regards d'historien : Changements politiques et évictions du fonctionnaire*

1ER TEMPS 10H – CHOISIR DE QUITTER LA FONCTION PUBLIQUE

De plus en plus de fonctionnaires quittent la fonction publique : pourquoi ? Comment ? En quoi cela peut-il illustrer la perte d'attractivité de la fonction publique ?

(20 mn) **Florence CROUZATIER-DURAND**, Professeur de droit public à l'Université Nice-Côte d'Azur : *Les démissions et ruptures conventionnelles : pourquoi augmentent-elles ?*

(20 mn) **Xavier LATOUR**, Professeur de droit public, Doyen de la faculté de droit et de science politique, Université Côte d'Azur: *L'abandon de poste : pourquoi un tel oubli de ses devoirs de servir ?*

(15 mn) **Antony TAILLEFAIT**, Professeur de Droit public à l'Université d'Angers : *Observations et synthèse : L'attractivité de la fonction publique en cause*

2 EME TEMPS 11H – CHOISIR D'ÊTRE CONTRAINT DE QUITTER LA FONCTION PUBLIQUE

Les agents publics qui s'exposent aux évictions suivantes savent que l'occupation des emplois qu'ils occupent est assortie d'une certaine précarité.

(20 mn): **François-Xavier FORT**, Professeur de droit public à l'Université de Paris-Nord Sorbonne : *Le licenciement pour faute disciplinaire ou pour insuffisance professionnelle des agents non-titulaires : un avantage managérial ?*

(20 mn) **Didier JEAN-PIERRE**, Professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille : *Le retrait d'emploi des occupants d'emploi fonctionnel de la fonction publique : un avantage politique ?*

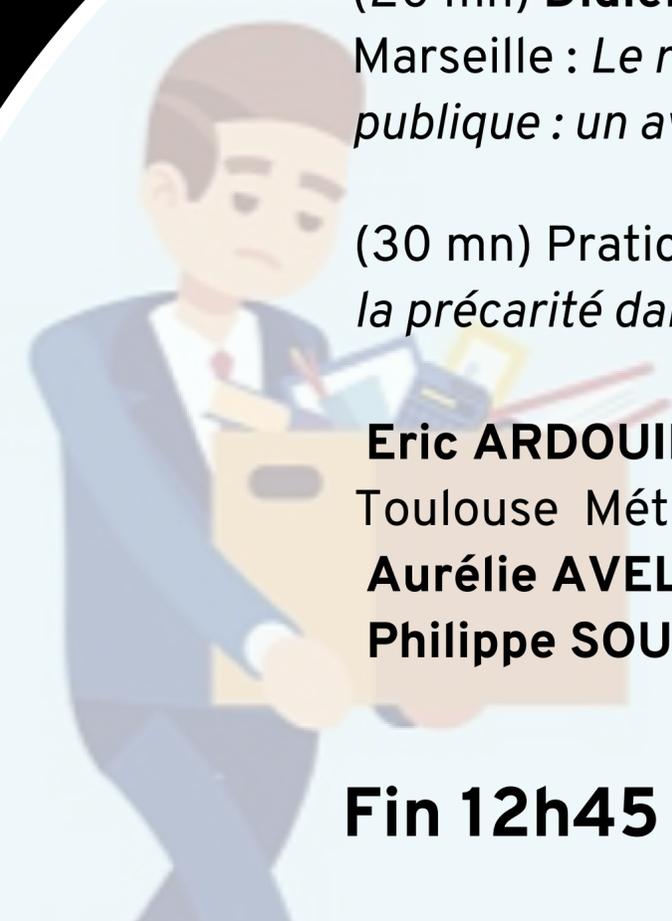
(30 mn) Praticiens et syndicalistes : *Pourquoi rechercher un accroissement de la précarité dans la fonction publique ?*

Eric ARDOUIN, Directeur général des services de la ville de Toulouse et Toulouse Métropole

Aurélié AVELINE, avocate au cabinet Goutal-Alibert

Philippe SOUBIROUS (FO), secrétaire national FO à la formation

Fin 12h45



3 EME TEMPS 14H15 – CONTRAINDRE DE QUITTER LA FONCTION PUBLIQUE

Les évictions de la fonction publique sont plus nombreuses ces dernières années mais numériquement faibles au regard du nombre d'agent public. Pourquoi ?

(20 mn) **Emmanuel AUBIN**, professeur de droit public à l'Université de Tours : *La répression disciplinaire du fonctionnaire : protection contre l'arbitraire ou entrave managériale ?*

(20 mn) **Christophe RADE**, professeur droit privé à l'Université de Bordeaux : *Le licenciement pour insuffisance professionnelle : difficultés managériales ou recherche de parcours professionnels ?*

(10mn) **Virgil SEGUIN**, doctorant à l'université de Polytechnique Hauts-de-France : *Le licenciement pour suppression d'emploi est-il un licenciement pour motif économique ?*

(10mn) **Léo GARCIA**, docteur en droit, Institut Maurice Hauriou, Université Toulouse Capitole : *Le licenciement pour inaptitude physique dans la fonction publique est-il encore possible ?*

(10 mn) **Maxime TANAY**, doctorant, Institut Maurice Hauriou, *L'honorariat dans la fonction publique*

Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Professeur à l'Université Toulouse Capitole : *Observations et synthèse : Le licenciement dans la fonction publique*

Fin 17h00



INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

Soumaya ABDOULI, Institut Maurice HAURIOU
(soumaya.abdouli@ut-capitole.fr et 05 61 63 38 95)

SITE WEB ET INSCRIPTIONS

www.imh.ut-capitole.fr

ACCÈS

ARSENAL - Amphithéâtre E-MAURY
2 Rue du Doyen Gabriel Marty
31042 TOULOUSE

